

Syndicat Intercommunal du Canal des
Alpes Septentrionales (S.I.C.A.S.)

Mars 2024

Lettre semestrielle N°4



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Notre syndicat poursuit son chemin, au fil de l'eau. De nouveaux collaborateurs viennent nous rejoindre comme Vanessa qui remplace Françoise après 11 années au service de notre belle institution.

Les travaux de modernisation de votre canal se poursuivent et une nouvelle page est en train de s'écrire avec la construction du nouveau siège sur la commune de Mas Blanc les Alpilles.

L'ensemble du Conseil Syndical se joint à moi afin de remercier vivement l'ensemble du personnel du SICAS pour le travail réalisé tout au long de l'année. Leur dévouement allié à leurs compétences permettent de réaliser une saison d'arrosage sans heurts, où l'eau peut être distribuée à tous sans soucis particuliers.

Philippe Ginoux
Président du SICAS

BILAN DE LA SAISON D'IRRIGATION 2023

Après une campagne d'irrigation 2022 marquée par une sécheresse exceptionnelle et l'application de restrictions aux prélèvements d'arrosage, la saison 2023 enregistre un retour à la normale.

Aucune mesure de restriction sur les prélèvements en Durance n'a été prononcée et les arrosages ont donc pu s'effectuer normalement pour cet été.



Après une fin de printemps arrosée sur l'ensemble du bassin versant de la Durance, et plus particulièrement à l'amont, qui a permis de débiter la campagne estivale dans des conditions très favorables, la sécheresse s'était à nouveau installée jusqu'à un épisode pluvieux significatif à la fin du mois d'août qui a permis d'augmenter le débit de la Durance conjointement à une baisse des irrigations.

Côté Durance, la saison de mobilisation de la réserve agricole s'est achevée avec 112 millions de m³ consommés entre Bouches-du-Rhône et Vaucluse. Les membres de la CED restent vigilants aux besoins en eau locaux qui ne diminuent pas à cause des conditions climatiques actuelles.

La recharge des nappes phréatiques ne s'est faite que partiellement par l'irrigation soutenue durant ces mois qui continue pour pallier le stress végétal dû à la poursuite des températures élevées.

ADHÉSION DES ASA DES FUMADES ET DE BRESSIÈRES ROMAIN

Ce sont deux nouvelles Associations Syndicales Autorisées : ASA des Fumades et ASA des Bressières Romarin qui conventionnent avec le SICAS afin de lui confier leur gestion administrative : Réalisation du Budget, Editions des rôles, suivi quotidien, paiement des factures, etc.

Ce sont donc hectares irrigués et usagers qui seront gérés directement par les services du SICAS. Nous tenons à remercier Messieurs Cyril Devoux et Jean Louis Devoux, respectivement Présidents de l'ASA des Fumades et de Bressières Romarin de nous avoir fait confiance pour ces nouvelles collaborations.



DÉPART DE FRANÇOISE ET ARNOUX ET ARRIVÉE DE VANESSA LOPES

C'est avec une profonde émotion que Françoise Arnoux a pris une retraite bien méritée après 11 années de bons et loyaux services au sein du SICAS. Sa disponibilité, son professionnalisme, son dévouement, sa bonne humeur vont manquer à tous qu'ils soient élus, utilisateurs, partenaires ou collègues.

Une page se tourne dans le grand livre du canal des Alpes Septentrionales et un nouveau chapitre s'ouvre en accueillant sa remplaçante Vanessa Lopes dont les compétences présagent déjà d'une adaptation rapide à son nouvel environnement de travail.

Toute l'équipe du SICAS lui souhaite la bienvenue.



DÉMARRAGE DU CHANTIER DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DU SICAS SUR LA COMMUNE DE MAS BLANC DES ALPILLES

La rentrée des classes a été l'occasion de procéder au premier coup de pelle pour la réalisation du nouveau siège social du SICAS sur la commune de Mas Blanc des Alpilles qui a mise à disposition une parcelle de plus de 2 000 m² permettant de mettre en place une organisation des locaux plus adaptée aux besoins actuels.

Ils permettront de créer un lieu répondant aux besoins des employés, au stockage du matériel et à la réception des visiteurs y compris les personnes à mobilité réduite en comprenant un entrepôt de 218 m², une base de vie pour les personnels, un accès aux normes PMR et une nouvelle zone d'accueil du public

Les travaux entrepris seront conformes aux dernières normes thermiques et les matériaux utilisés seront choisis pour leurs fortes valorisations environnementales et énergétiques.

La fin des travaux et l'emménagement sont prévus pour le début de l'année 2025.



RÉHABILITATION DE LA STATION DE POMPAGE DE LA BARONNERIE



Le SICAS a engagé, dès cet hiver, lors des périodes de chômage, la réhabilitation de la station de pompage de la Baronnerie sise sur la commune de Lamanon. Cette station, construite en 2002 arrosant plus de 210 hectares pour une soixantaine d'utilisateurs, a présenté de nombreux dysfonctionnements ces dernières années et il est nécessaire de procéder à sa rénovation pour assurer un service de distribution efficace.

Au vu de l'état dégradé et de la vétusté des équipements présents, il est nécessaire de la réhabiliter entièrement :

👉 L'ensemble des pompes et la régulation de la distribution manométrique seront changés et renouvelés ;

👉 La totalité du génie civil sera reprise : dalle de la bâche, local technique, etc. ;

👉 Les automates et les équipements électriques seront changés et modernisés pour répondre à une distribution à la demande.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DES BERGES DU CANAL DES ALPINES SUR LA COMMUNE DE SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

Le Ministère de l'Agriculture a accordé une subvention exceptionnelle à hauteur de 80% d'un montant de 260 000 € pour la réalisation de travaux de sécurisation du canal sur les hauteurs de Saint Rémy de Provence au niveau du Mas d'Aria.

Les travaux envisagés permettront de renforcer la berge par la pose d'un mur en béton armé sur une longueur de 300ml éradiquant les nombreuses infiltrations sur les habitations voisines et supprimant les risques de rupture de berge potentiels.



TRAVAUX DE RÉGULARISATION SUBVENTIONNÉS PAR LES FONDS FEADER



La sécheresse 2022 a mis en exergue les nécessaires modernisations et régulation de notre ouvrage afin d'optimiser l'efficience de la desserte de notre service d'irrigation tout en consommant moins d'eau.

Après la réalisation d'une première tranche de travaux sur la commune d'Orgon correspondant à 640 ml de cuvelage de l'ouvrage, le SICAS va poursuivre le programme FEADER obtenu pour un montant de 2.5 millions d'euros, par la réalisation de travaux de modernisation sur la commune d'Eygalières en cuvelant le canal sur 240 ml et la mise en place d'une régulation sur l'ensemble des prises ainsi que la motorisation des vannes de prises et des bassins de partage.

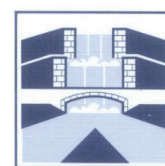
Ce seront 260 ml de canal dont le gabarit sera revu par la technique du cuvelage au niveau de Chastelas sur la commune d'Eygalières tout en éliminant les nombreuses infiltrations qui fragilisent les berges à cet endroit.

Localisation des futurs travaux sur la commune d'Eygalières :



LIVRE « LUMIÈRES SUR LE CANAL DES ALPINES »

Pour votre information, des exemplaires du magnifique livre « lumières du Canal des Alpes » sont encore disponibles. N'hésitez pas à le commander, il pourra être l'occasion d'un beau cadeau.



S.I.C.A.S
Secrétariat : 04 90 92 25 76
E-mail : contact@sicas.fr